**Procès politiques : La justice du plus armé est toujours la plus forte**

****

Après la condamnation d’André Okombi Salissa, nous avons lu sur la toile des déclarations honteuses qui heurtent la sensibilité des patriotes que nous sommes. Affirmer de façon burlesque : « *c’est entre eux les gens du nord*» comme si nous ne formions pas tous la chair de la nation, cela me fait gerber.

Les patriotes éclairés ne doivent pas tomber dans ce piège qui consiste à considérer que toutes les décisions prises par le pouvoir et ses affidés, engagent nos compatriotes de l’ethnie « *Mbochi* » ou encore les populations de la partie nord du Congo. Cette vision simpliste qui pousse au repli ethnique est contraire aux valeurs promues par les pères fondateurs de notre nation.

Que André Okombi Salissa ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la guerre de juin 1997, eurent été sanctionnés par la justice pour avoir renversé un régime démocratique, j’aurais pu applaudir des deux mains. Malheureusement, quand on laisse des dizaines de containers remplis d’armes de guerre en libre service dans les quartiers populaires à des fins de reconquête du pouvoir sans qu’on prenne le temps d’en organiser le ramassage à la fin du conflit, on ne peut pas être surpris de voir des armes de guerre disséminées dans toute la ville. C’est pour cela qu’il faut dénoncer le caractère hypocrite et malfaisant du pouvoir actuel qui est responsable, certainement à l’insu de son plein gré, de la dépénalisation de la détention des armes et munitions de guerre. Aussi, tous les congolais ont compris qu’on a le droit de détenir des armes et munitions de guerre, tant qu’on est en odeur de sainteté avec le pouvoir. C’est d’ailleurs l’une des raisons pour lesquelles personne ne peut accorder le moindre crédit àcette justice inique qui obéit à des logiques politiques obscures et ignobles.

Le jour viendra où ces juges zélés qui se cachent derrière les politiques pour « *faire le coq* » et détruire des vies et des familles, répondront à leur tour, aux actes qu’ils auraient posés durant l’exercice de leur fonction. C’est un peu trop facile d’affirmer que derrière toutes les condamnations qui pleuvent, se cache le Président Sassou Nguesso. Personne n’oblige un juge à obéir à un ordre saugrenu venu de qui que ce soit. Le Procureur Moukala Moukoko qui a désobéit aux injonctions des politiques lors du procès Ntsourou a certes été viré de la magistrature mais il restera dans les annales de la justice congolais comme celui qui a dit NON à l’imposture et au nivellement vers le bas de notre justice.

Il est où le syllogisme judiciaire quand le Révérend Pasteur Fréderic Bitsamou alias Ntoumi qui était qualifié de terroriste par le gouvernement et qui, à tort ou à raison, a pris des armes avec ses partisans pour soi-disant sauver la démocratie, occasionnant au passage des pertes en vie humaine dans les rangs de la force publique mais aussi au sein de la population civile, coule des jours heureux dans son Pool natal ; que le Général Norbert Dabira qui aurait fomenté un complot qui consistait à abattre l’avion présidentiel avec un missile prenne 5 ans d’emprisonnement ; que le Général Jean Marie Michel Mokoko soit condamné à 20 ans après un micmac judiciaire autour d’une vidéo montage ubuesque enregistrée dans une mansarde quelque part dans Paris et qu’au final, André Okombi Salissa qui aurait, selon l’accusation, reçu des malles d’argent du Président Ali Bongo, en vue de perpétrer un coup d’état, soit condamné à 20 ans d’emprisonnement, alors qu’en deux mois de procès, aucune question lui a été posée sur ses prétendus rapports avec le Président Gabonais et sur les fameuses malles d’argent.

**Sommes-nous devenus esclavesdans notre propre pays ?**

Il est évident que les traitements dégradants subis par le peuple congolais en 2019 soit pire que ce qu’ont vécu nos ancêtres lors de la colonisation. Cette justice à la carte qui prononce des sanctions à la hussarde à l’image des coups de fouets infligés par les Djihadistes de Boko Haram sous d’autres cieux, ne mérite que du mépris.

Les congolais ne sont ni des revanchards encore moins des tribalistes et ne se laisseront pas distraire par ces condamnations à la pelle des innocents. Si les congolais souhaitent que les têtes tombent, ce ne sont pas à celles des personnes qui dénoncent le caractère brutal et inhumain du régime à qui ils pensent en premier.

Honte à tous ces automates, véritables machines à broyer les politiques, qui protègent et entretiennent des relations incestueuses avec des criminels financiers et économiques qui ont détruit le pays et qui ont fait disparaitre comme par magie 14.000 milliards destinés aux générations futures.

Le Général Jean Marie Mokoko et André Okombi Salissa sont innocents dans la conscience collective congolaise et seront réhabilités un jour. Ils peuvent compter sur les patriotes et c’est ce qui compte le plus.

Aussi, que toutes ces vomissures juridiques débitées par ces robes rouges servent d’exemples à tous les ouiouistes et les ayatollahs qui plaident pour la pensée unique, pour un pouvoir à vie et pour la promotion des antivaleurs. La roue de l’histoire tourne, pourvu qu’on la pousse un peu.

**Nous sommes le Congo Unis, plus jamais sans nous. Que Dieu bénisse le Congo-Brazzaville.**

**Laurent DZABA**

*Ingénieur Numérique, Innovation & Intelligence Artificielle Diplômé en Economie Financière*